DÉPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de COMPIÈGNE
Canton d'Estrées-Saint-Denis

PROCES- VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JUIN 2026

Le dix-huit juin deux-mil vingt-six, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Grégory HUCHETTE, Maire de Rivecourt.

Étaient présents : Mesdames Françoise DEBEAUPUIS, Agnès CHARLET, Mireille CARDOT, Pascale BARRE, Martine LABORDE, Aurore MOISAN, Marie-Hélène MOLINET et Messieurs Grégory HUCHETTE, Philippe CARRE, Jean-François ANNEET, Jean-Christian LAME, Nicolas MERESSE, Florent ROUSSEAU, Vincent SCHERPEREEL.

Était absent : Pierre VARENNE

Début de séance : 18h45

Secrétaire de séance : Madame Mireille CARDOT

Date de convocation : 11/06/2026
Date d'affichage : 11/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers votants : 14

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des conseillers municipaux pour noter les présents, les excusés et ceux qui ont reçu délégation.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire annonce que la séance est ouverte.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Mireille CARDOT est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des présents et représentés.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

III. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

IV. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

V. FINANCES – Décisions prises par le Maire

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la liste des décisions qu'il a prises durant la période du 1er janvier 2026 au 31 mai 2026 :

DATE	TIERS	OBJET	MONTANT TTC
28/01/2026	SACPA	Contrat fourrière animale 2026	1 416.96 €
	ADICO	Adhésion 2026	1 638.00 €
	JVS	Hébergement logiciels 2026	1 521.78 €
	RELYENS	Contrat assurance du personnel 2026	3 254.44 €
	ADTO	Abonnement 2026	766.80 €
	ADICO	Renouvellement abonnement parapheur électronique	240.00 €
11/02/2026	LA GRANDE RECRE	Cartes cadeaux Noel 2025	760.00 €
	JVS	Renouvellement certificat CERTINOMIS Agent	480.00 €
	SIT ELECTRICITE	Pose et dépose illuminations 2025	2 994.00 €
04/03/2026	UNION DES MAIRES	Cotisation 2026	557.26 €
	AMIRAL AVOCATS	Honoraires entretien	600.00 €
	IMPRIMERIE IMEDIA	Impression gazette	468.00 €
	COMMUNE DE LONGUEIL STE MARIE	Participation séjour classe de découverte 2025/2026	2 043.42 €
19/03/2026	ALLIANZ	Multirisques commune 2026	8 030.17 €
	ALLIANZ	Assurance Renault Master 2026	735.72 €
	ALLIANZ	Assurance ISEKI 2026	184.91 €
	ALLIANZ	Assurance tondeuse FERRIS 2026	350.82 €
23/03/2026	DOUBLET	Achat de 2 écharpes adjoints	129.60 €
02/04/2026	INGE OISE	Avance N° 5 Convention de mandat Place St Wandrille	106 925.00 €
09/04/2026	CENTRE DE GESTION OISE	Remplacement secrétariat FEVRIER	985.15 €
	INVESTITEL	Rachat contrat anticipé téléphonie	1 943.10 €
	INGE OISE	Avance N° 3 Convention de mandat Place St Wandrille	6 725.00 €
	HUCHEZ	Entretien horloge de l'église 2026	327.70 €
13/04/2026	ADICO	Abonnement DPO	547.56 €

21/04/2026	SECURITE FEU	Vérification extincteurs	187.20 €
07/05/2026	CENTRE DE GESTION OISE	Remplacement secrétariat MARS	1 996.98 €
18/05/2026	T2M	Remplacement plaque électrique cuisine salle des fêtes	323.29 €
	JVS	Renouvellement certificat CERTINOMIS Maire	480.00 €

VI. COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER INSTITUEE DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE AU GABARIT EUROPEEN DE L'OISE DITE CIAF MAGEO RIVE DROITE – ELECTION DE DEUX PROPRIETAIRES TITULAIRES ET DU SUPPLEANT

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion de conseil municipal.

VII. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE D'ESTREES – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Monsieur le Maire informe qu'à la suite du renouvellement des conseils municipaux, une nouvelle Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été instituée par la CCPE par délibération N° 2026-05-3736 en date du 5 mai 2026.
La CLECT est une instance obligatoire dans toutes les intercommunalités à fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle a pour mission d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et la communauté, afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation. Elle est exclusivement composée de membres des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI.
Cette délibération fixe la composition de la CLECT à 38 membres, avec un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune membre.
Il nous appartient donc de transmettre le nom de deux représentants titulaires et d'un suppléant à la CCPE.
Monsieur le Maire fait appel aux membres du conseil municipal.
Les membres du conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, désignent :

Membre titulaire : Madame Françoise DEBEAUPUIS
Membre suppléant : Monsieur Jean-François ANNEET

VIII. FINANCES – DECISION MODIFICATIVE CONCERNANT UN TROP PERCU DE LA TAXE D'AMENAGEMENT PAR LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a encaissé, en 2023, un trop perçu de la taxe d'aménagement relative au permis de construire N° 060.540.20.T.0001 pour la somme de 1.045.00 €, qui doit donc être reversée à la DDFIP de la Somme.
Cette somme n'ayant pas été prévue au budget primitif de l'exercice 2026, il convient de prendre une décision modificative budgétaire afin de régulariser la situation comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
2181/17	Cimetière	- 1 045.00 €
10226/OFI	Opérations financières	+ 1 045.00 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

IX. FINANCES – DECISION MODIFICATIVE POUR UN CHANGEMENT D'IMPUTATION A LA DEMANDE DE LA TRESORERIE PRINCIPALE AFIN DE REGULARISER DES ECRITURES DE 2025 ET 2026 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE MANDAT AVEC INGE'OISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de régulariser des écritures de 2025 et 2026 imputées initialement par erreur à l'article 238 (travaux) et devant être réglées à l'article 203 (études), dans le cadre de la convention de mandat passée avec INGE'OISE.
Cette somme n'ayant pas été prévue au budget primitif 2026, il convient de prendre une décision modificative budgétaire afin de régulariser la situation comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
238/31	Place St Wandrille	-22 677.00 €
203/31	Place St Wandrille	+ 22 677.00 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS COMPTABLES (ne nécessitant pas de délibération)
Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a effectué les virements de crédits nécessaires suivants, afin de régler les factures correspondantes :

Paiement du tracteur CAPTAIN :
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
2152/20	Travaux généraux de voirie	- 3 048.00 €
2181/17	Cimetière	- 7 931.00 €
2157/42	Achat tracteur	+ 10 979.00 €

Engazonnement de la voie romaine située rue du Château :
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
2152/20	Travaux généraux de voirie	- 1 980.00 €
2152 /21	Rue du Château	+ 1 980.00 €

X. DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE BUDGET PAR LE TRESORIER SUR LES ANNEES 2025 ET 2026

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de Monsieur Olivier NIVELLE, Trésorier, pour lui verser les indemnités de budget des années 2025 et 2026.

Monsieur le Maire précise que Monsieur Olivier NIVELLE quitte la trésorerie très prochainement.
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal décident de ne pas attribuer d'indemnité de budget pour les exercices 2025 et 2026 à Monsieur Olivier NIVELLE, celui-ci n'ayant pas participé à son élaboration.

XI. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que la commission d'appel d'offres est présidée par le Maire de la commune ou son représentant et qu'elle comprend, pour les communes de moins de 3500 habitants, trois membres titulaires et trois membres suppléants.
Après appel à candidature, une seule liste est présentée et les membres du conseil municipal présents décident de procéder à un vote à main levée.

Après vote à main levée et à l'unanimité des membres présents, l'assemblée décide de désigner :

Membres titulaires :

- Jean-François ANNEET
- Marie-Hélène MOLINET
- Philippe CARRE

Membres suppléants :

- Agnès CHARLET
- Martine LABORDE
- Nicolas MERESSE

XII. COMMISSION DES FETES – MANIFESTATIONS A VENIR (rapporteur : Mireille CARDOT)

Madame Mireille CARDOT informe les membres du conseil municipal que la Commission des fêtes n'a pu se réunir plus tôt. Elle souhaite donc faire un point sur les futures manifestations à venir.

Fête de la musique et des voisins prévue le 21 juin 2026 : compte-tenu des fortes chaleurs annoncées, les membres du conseil municipal décident d'annuler les festivités prévues pour la fête de la musique et des voisins. Un flyer sera distribué pour informer la population.

Cérémonie du 14 juillet 2026 : Monsieur le Maire et deux adjoints seront absents. Madame Mireille CARDOT et plusieurs conseillers seront présents pour la cérémonie et aider aux préparatifs du verre de l'amitié.

Fête du Village du 5 septembre 2026 : les associations de la commune seront présentes (JYOTI – CARPE DIEM). L'installation des barrières, décorations et la récupération des jeux picards et des lots se dérouleront le matin. Un food truck assurera la restauration avec quatre menus au choix. Il est prévu l'installation d'un manège, trampoline, pêche aux canards, jeux picards, tombola… Une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice clôtureront la journée.

XIII. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire sollicite les membres de la commission sécurité pour lire les rapports de la société ACEP Contrôle concernant la mise aux normes des bâtiments. Monsieur Florent ROUSSEAU se propose pour prendre connaissance de l'ensemble des documents. Monsieur le Maire scannera tous les dossiers et les enverra à Monsieur Florent ROUSSEAU.

Arrosage des massifs et jardinières : Monsieur Philippe CARRE sollicite les membres du conseil pour l'aider à l'arrosage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures vingt-trois minutes.

Le secrétaire de séance,
Mireille CARDOT

MAIRIE DE RIVECOURT (OISE)

Le Maire,
Grégory HUCHETTE